

Pour libre publication et diffusion

Montreux, le 19 juin 2016

Montreux 2016: la plus grande Fédérale de tous les temps Une organisation parfaitement réussie malgré la météo! En brass bands, Chermignon d'un souffle devant Vétroz

Le plus grand concours de musique de vents jamais organisé (556 fanfares en lice) s'est achevé dimanche à Montreux. En catégorie Excellence des brass bands (BB), l'Ancienne Cécilia de Chermignon s'est imposée d'un souffle devant la Concordia de Vétroz. Le week-end passé, en harmonie, le Blasorchester de Siebnen (SZ) l'avait emporté sur la Concordia de Fribourg. Du point de vue de l'organisation, l'accueil de ces 26 000 musiciens sur deux week-ends s'est déroulé sans accroc. Seul bémol: le temps incertain qui a retenu le grand public.

Pour ce second week-end, les meilleures brass bands (BB) de Suisse (lire aussi l'encadré «Les différents types de formation») étaient en lice dans la catégorie reine, l'Excellence. Les huit formations en lice ont interprété à la suite une pièce imposée, «Blue Horizons», une création du compositeur valaisan Bertrand Moren, et un morceau de libre choix. Au final, c'est l'Ancienne Cécilia de Chermignon (VS) qui, avec 98,33 points sur l'imposé et 98,00 sur la pièce à choix (total: 196,33 points) conserve son titre. Elle l'emporte d'un souffle sur la Concordia de Vétroz (VS/98,00+97,67=195,67)

La 3^e place est décrochée par la Lyre de Conthey (VS/94,00/95,33=189,33) qui précède l'Echo des Glaciers de Vex (VS/93,00+96,33=189,33) grâce à un meilleur score sur le morceau imposé. Premier ensemble non valaisan, la Musikgesellschaft mgrr de Risch-Rotkreuz (ZG/90,67+90,00=180,67) est 6^e.

Victoires lucernoises en 1^{ère} catégorie des brass bands

En 1^{ère} catégorie BB, il y avait deux salles de concours. A l'Auditorium Stravinski, la MG Reiden (LU/93,00+96,33=189,33) l'emporter sur le BB de Rickenbach (LU/91,67+97,33=189,00) et la Contheysanne d'Aven-Conthey (VS/92,33+93,67=186,00).

Au Miles Davis Hall, la victoire revient au BB Kirchenmusik de Flühli (LU/97,67+95,67=193,34) qui empêche le BB Imperial de Lenzburg (AG/96,00+97,00=193,00) de signer un doublé après St-Gall 2011. Le BB de Schötz (LU/96,00+93,00=189,00) est 3^e.

Cinq vainqueurs en 2^e catégorie Harmonie

En 2^e classe Harmonie (H), les 116 formations étaient réparties dans cinq locaux de concours. Les vainqueurs sont: la Musikgesellschaft de Giswil (OW/98,33+97,00=195,33), la Civica filarmonica de Bellinzona (98,00+97,00=195,00), la MG Andwil-Arnegg (SG/98,00+92,00=190,00), l'Ancienne de Courgenay (JU/95,33+92,00=187,33) et la MG Alpenrösli de Saas-Fee (92,33+94,00=186,33).

En 3^e catégorie H, les victoires sont signées par la MG Eintracht de Zäziwil (BE), la Società filarmonica faidese de Faido (TI), la Musikgesellschaft de Safnern (BE) et le Musikverein Eintracht de Güttingen (TG).

Musique de divertissement : Kriens et Goldach

En musique de divertissement, les salles du Gymnase de Burier à la Tour-de-Peilz ont accueilli les quatre harmonies de la classe supérieure ainsi que les quinze harmonies et sept brass bands de la division inférieure. Dans cette nouvelle forme de compétition introduite il y a cinq ans à St-Gall, la musique s'accompagne d'un véritable show.

Un premier concours a permis de déterminer dans chaque catégorie quatre qualifiés qui se sont mesurés en soirée en éliminatoires directes (sous forme de demi-finales et d'une finale). En catégorie supérieure, le meilleur show musical de cette 34^e Fête fédérale de musique (FFM) a été signé par l'Harmoniemusik de Kriens (LU), devant le Musikverein Melodia de Goldach (SG). En division inférieure, le titre revient à la Regionale Jugendmusik Young Winds de Goldach devant l'Harmoniemusik de Buchs.

Les vainqueurs de la musique de parade

En fonction des différents parcours, jurys et instrumentations, les vainqueurs ont été les suivants (le maximum est toujours de 100 points: la Stadtmusik de Klingnau (AG/H2/90,33), le Musikverein de Schenkön (LU/H3/91,67), la Stadtmusik de Zofingue (AG/H3/86,67), la MG d'Andwil-Arnegg (SG/H2/88,0), l'Harmoniemusikgesellschaft de Fülenbach (SO/H3/87,67), La Concordia de Nendaz (VS/B1/93,00), l'Echo des Glaciers de Vex (VS/BB Exc/89,00), la Cécilia de Chermignon (VS/BB Exc/93,33), l'Ancienne Cécilia de Chermignon (VS/BB Exc/95,33)

Avec évolutions, les victoires sont revenues à la Blechharmonie de Kirchberg (SG/H2/93,33), au Musikverein de Kradolf-Schönenberg (TG/H2/91,67) et à la MG de Wölflinswil-Oberhof (AG/BI/86,67).

Une organisation sans accroc

«Je suis très satisfait: les concours de musique se sont parfaitement déroulés. Or, c'est l'essentiel pour les 556 sociétés de musique et les quelque 26 000 musiciens en lice. Merci aux plus de mille bénévoles qui ont assuré la réussite de cette gigantesque compétition! Le concept des transports a aussi extrêmement bien fonctionné, alors qu'il fallait gérer l'arrivée d'une noria de plus de 530 cars. Même efficacité au plan de la subsistance où notre traiteur a relevé le défi de servir chaud plusieurs milliers de repas en respectant des horaires très serrés», a déclaré le président du Comité d'organisation (CO), Laurent Wehrli.

«Nous n'avons pas eu de remarques sur le déroulement des concours. Nous ne pouvons adresser que des compliments au CO pour la remarquable organisation de cette 34^e Fête fédérale de musiques», a indiqué Valentin Bischof. Le président de l'Association suisse des musiques (ASM) a aussi relevé la qualité de la musique de divertissement présentée à La Tour-de-Peilz qui, désavantagée toutefois par l'éloignement, aurait mérité un encore plus large public.

La parade passe (presque) entre les gouttes

Malgré le temps incertain, le concours de parade a pu se dérouler (presque) normalement. La pluie a toutefois entraîné une interruption pendant une heure des défilés le samedi 11 juin. 19 formations ont ainsi été privées de l'exercice de la musique en marche.

Le lendemain, vu la bruine intermittente, le libre choix a été laissé aux concurrents. Symbole de l'envie de se présenter au public manifestée par les sociétés, une seule a renoncé à sa parade. Mêmes conditions incertaines le second week-end où la participation a été rendue facultative le dimanche où des pluies drues ont alterné avec un soleil rayonnant. Dix corps de musique n'ont pas pu effectuer leur défilé. Vu les impératifs d'horaire, il n'y a malheureusement pas de possibilité de rattrapage pour les ensembles que la pluie a empêché de parader.

La météo: seul bémol

«La météo est le seul bémol de cette 34^e Fédérale: nous avons eu deux week-ends froids et mouillés. Ces températures fraîches et les ondées ont malheureusement retenu le grand public qui aurait pu découvrir les multiples facettes de la musique de vents», a regretté Laurent Wehrli.

Le conseiller national et syndic de Montreux a souligné que les fans de fanfares étaient en revanche bien présents. «Il a ainsi manqué un tiers des 220 000 spectateurs attendus. Mais nous avons budgétisé très prudemment ces recettes. En revanche, Montreux a bénéficié d'une couverture médiatique extraordinaire qui a mis en relief sa vocation de cité de la musique!» a conclu M. Wehrli.

Fête fédérale de musique Montreux-Riviera 2016

Renseignements complémentaires: Jean-Raphaël Fontannaz, chef de presse, tél. 079 250 90 29.

www.ffm2016.ch

Les résultats du 1^{er} week-end

Pour rappel, lors du 1^{er} week-end (10-12 juin), le Blasorchester de Siebnen (SZ) a été sacré. Avec 96.33 points (max. 100) sur le morceau imposé, «Guernica» de Jean-François Michel et 95.67 points sur le pièce de libre choix (total: 192.00), les Schwytzois l'ont emporté sur La Concordia de Fribourg (95.00+95.00=190.00) et le Sinfonisches Blasorchester de Berne (93.67+95.00=188.67). Il y avait quinze orchestres d'harmonie en compétition en Excellence, la catégorie la plus prestigieuse du concours.

1^{ère} catégorie Harmonie: victoires soleuroises, bernoises, lucernoises et valaisannes

En 1^{ère} catégorie Harmonie (H), du fait du nombre de concurrents (53), il y avait quatre salles de concours différentes. Les titres sont revenus à la MG Konkordia d'Egerkingen (SO/95.00+98.33=193.33), à la Stadtmusik de Biel/Bienne (BE/97.00+95.00=192.00), à la Musikgesellschaft de Schüpfheim (LU/95.67+95.00=190.67) et à la MG Echo Raronia Raron & St. German (94.00+96.33=190.33). A noter que les invités liechtensteinois de l'Harmoniemusik Balzers (89.33+95.00=184.33) se sont classés au 4^e rang de leur salle de concours.

Dans les brass bands (BB) de 2^e catégorie où les 69 formations étaient jugées dans trois salles, les victoires sont revenues à la MG de Full-Reuenthal (AG/96.00+89.67=185.67), à La Liberté de Salins (96.00+96.33=192.33) et au Cor des Alpes de Montana (VS/95.33+95.00=190.33). Entre les deux fanfares Benelux, la Fanfare municipale Edelweiss de Martigny-Bourg l'a emporté sur l'Union instrumentale de Payerne. Pour les résultats des 77 brass bands et les 17 fanfares mixtes de 3^e division ainsi que des 23 sociétés de 4^e classe (15 H, 2 BB et 6 fanfares mixtes), se référer au classement général.

Parade et divertissement

En fonction des différents parcours, jurys et instrumentations, les vainqueurs ont été les suivants (le maximum est toujours de 100 points: le Musikverein Harmonie d'Oberriet (SG/H1/91.00), le Musikverein Zürich-Höngg (ZH/H1/89.33), La Gérania de Marly (FR/HExc/91.33), la Musikgesellschaft de Kriessern (SG/H1/89.67), la MG Konkordia d'Aedermannsdorf /SO/B2/92.33), l'Uniun da musica de Sagogn (GR/B2/91.33), l'Echo de la Vallée de Val-d'Illiez (VS/B2/87.00), la MG de Schwarzenbach (LU/B3/91.33), l'Echo du Rawyl d'Ayent (VS/B2/90.67), la Musikgesellschaft de Bannwil (BE/F4/87.00), la Cécilia d'Ardon (VS/F3/83.00), La Lyre de Monthey (VS/F4/82.00) et l'Edelweiss Martigny-Bourg (VS/F2/85.00). Avec évolutions, les titres sont revenus à la Feldmusik de Hochdorf (LU/H1/ 94.67) et à la MG Konkordia de Mels (SG/H1/95.00).

En musique de divertissement, la Fanfare municipale de Vernier (GE) a conservé le titre en catégorie moyenne, en s'imposant en finale sur le Concert Band de Langendorf (SO), confirmant leur victoire d'il y a cinq ans à St-Gall.

Record de participation pulvérisé

Par rapport aux précédentes Fédérales, Montreux a battu tous les records. Les 556 participants de 2016 ont constitué une augmentation de 6% (+33 concurrents) face aux 523 sociétés en lice à St-Gall il y a cinq ans. Jusqu'ici, la plus forte participation était l'apanage de Lucerne 2006 qui avait rassemblé 537 corps de musique. A titre de comparaison, lors de la dernière Fédérale en Suisse romande, à Fribourg en 2001, 428 formations étaient en compétition. Elles étaient 33% ou 128 sociétés de musique de plus à Montreux!

Les différents types de formation

Si le terme de fanfare est un peu une désignation à la fois historique et générique, la très grande majorité des sociétés de musique helvétiques ont désormais fait le choix entre deux types principaux d'instrumentation: l'orchestre d'harmonie (H) ou le brass band (BB).

Une **harmonie** a la particularité de regrouper aussi bien des bois (flûtes traversières, clarinettes, saxophones, hautbois, bassons, etc.) que des cuivres (trompettes, bugles, cornets, cor d'harmonie, euphoniums, trombones, basses, etc.). L'effectif d'une harmonie standard, complète et équilibrée tourne entre 40 et 50 souffleurs. Mais

certains corps, qui peuvent aussi intégrer des contrebasses à cordes, peuvent compter jusqu'à près de 100 musiciens. A Montreux, il y aura 341 harmonies en compétition dans les cinq catégories possibles (de l'Excellence à la 4^e catégorie).

Un **brass band** est une formation issue de la tradition britannique qui ne comporte que des cuivres. L'instrumentation «classique» est définie très précisément: 1 cornet soprano en mib, 9 cornets en sib (4 solos, 1 repiano, 2 2^{es} et 2 3^{es}), 1 bugle, 3 altos, 2 barytons, 2 euphoniums, 2 trombones ténors, 1 trombone basse, 2 basses en mib et 2 basses en sib). Soit un total de 25 souffleurs. A Montreux, 191 brass bands seront en lice.

Au sens spécifique, une **fanfare** dite mixte est une formation constituée principalement de cuivres, mais qui inclut aussi un certain nombre de bois. Quant à la fanfare Benelux, elle affiche la particularité de comporter deux registres de cuivres aigus, des trompettes et des bugles. La spécialisation et la standardisation des orchestres conduit la plupart d'entre eux à adopter une formation soit d'harmonie, soit de brass band. Conséquence logique, le nombre de fanfares tend à fondre: lors de cette 34^e Fête fédérale, il n'y aura plus que deux sociétés avec l'instrumentation Benelux et 22 fanfares mixtes. Et seulement dans les 2^e, 3^e et 4^e catégories.

Dans tous les types de formations, il y a toujours un registre de **percussion** dont les effectifs peuvent varier, mais qui – en règle générale – compte toujours au moins trois instrumentistes.

Les catégories de concours et le mode de choix

Pour participer au **concours de musique concertante**, chaque société de musique doit présenter une œuvre de libre choix dont la difficulté va définir la catégorie de difficulté (d'Excellence à la 4^e catégorie) où elle va concourir. Ce morceau «libre» doit figurer dans la Liste des pièces de concours établie par la Commission de musique de l'ASM qui classe les différentes compositions en fonction de leur degré de difficulté musicale.

A titre d'exemple, pour concourir en 1^{ère} catégorie, il faut choisir une pièce classée dans ce niveau de difficulté. Il est admis de pouvoir interpréter une œuvre de la division supérieure (dans ce cas un morceau classé en Excellence), mais pas dans le sens inverse (jouer une pièce de 2^e catégorie en 1^{ère}).

Dix semaines avant la Fédérale, toutes les sociétés participantes ont reçu une pièce imposée correspondant leur catégorie de concours. Toutes ces œuvres sont des commandes de l'ASM à des compositeurs helvétiques et seront donc présentées en création à Montreux.

En **musique de divertissement**, la société détermine librement son programme doit simplement durer entre 15 et 20 minutes en catégorie moyenne. Le temps est chronométré par le secrétaire du jury, du début de la prestation, sans interruption jusqu'à la fin de la dernière note. Tout dépassement ou insuffisance de temps sera pénalisé par le retrait sur le total global de 4,5 points par minute entamée. Le vainqueur de la catégorie sera déterminé au terme d'éliminations directes selon un système de coupe.

La **musique de parade** peut être «traditionnelle» ou «avec évolutions». Dans le premier cas, chaque société prépare deux marches, dont l'une doit être signée par un compositeur suisse. Juste avant la prestation, les experts décident laquelle des deux pièces va être jouée. Dans le second cas, il n'y a qu'une seule pièce qui peut être un pot-pourri de différentes œuvres.

Pour juger les quelque 26 000 musiciens, plus de 150 experts venus de quinze pays différents étaient à l'œuvre. Chaque **jury** était composé d'un collège de trois experts.